



Développement d'un logiciel utilisant des sites internet

Par **misterfrank**, le **10/06/2010** à **09:07**

Bonjour,

Je développe un logiciel pour guitariste, ce logiciel permet de récupérer des fichiers de tablature de type guitar pro (gp) via un écran de recherche. Ces fichiers sont accessibles via un site internet qui ne m'appartient pas (ultimate-guitar.com).

De plus, le logiciel permet également de retrouver des infos sur le titre de la chanson (paroles, liens wikipedia etc).

Il permet également de télécharger des images de l'artiste ou de la pochette d'album via d'autres sites comme amazon.

Bref, ce logiciel utilise des sites internet pour prendre des informations et télécharger des fichiers. Ces sites internet sont libres d'accès, l'utilisateur ne doit pas s'abonner ou payer quoique ce soit pour accéder aux sites.

Le logiciel a également une partie gestion de bibliothèque de tablature.

Puis-je vendre ce type de logiciel ou dois-je le laisser gratuit ?

Dois-je demander l'autorisation aux différents sites internet ?

merci

Frank

Par **LeKingDu51**, le **24/06/2010** à **22:51**

Bonjour,

Il est interdit de permettre d'accéder à des tablatures protégées par le droit d'auteur (c'est-à-dire toutes celles que vous n'aurez pas créées vous-même).

Il en va de même pour les pochettes d'album.

Cela constitue plusieurs actes de contrefaçon qui sont pénalement sanctionnés.

Cdt